

Crédits aux particuliers France Novembre 2015

Le 11 janvier 2016

Les renégociations de crédits à l'habitat continuent de baisser

- Le taux de croissance annuel des crédits aux particuliers progresse légèrement en novembre 2015 (+ 4,1 %, après + 3,9 % en octobre) sous l'effet de la hausse des crédits de trésorerie (+ 4,9 %, après + 4,3 %) et des crédits à l'habitat (+ 3,8 %, après + 3,7 %).
- La production de crédits nouveaux à l'habitat continue de baisser en novembre (15,3 milliards d'euros, après 17,7 milliards d'euros, en données cvs) du fait notamment de la diminution des renégociations (37,0 % des crédits nouveaux, après 40,3%, en données non cvs).
- Le taux d'intérêt moyen des crédits à l'habitat à long terme à taux fixe augmente à nouveau en novembre (2,36 %, après 2,27 % octobre).

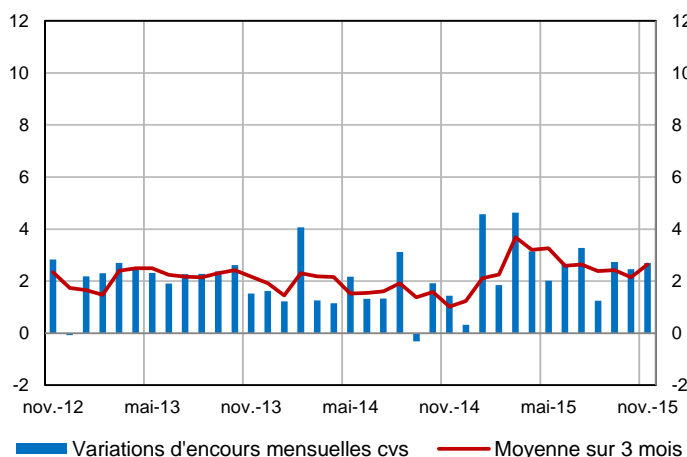
Encours et taux de croissance annuel (données non cvs)

(Encours en milliards d'euros, taux de croissance en %)

	Encours brut nov-15	Taux de croissance annuel brut		
		sept-15	oct-15	nov-15
Total	1 051	3,9	3,9	4,1
<i>Habitat</i>	862	3,6	3,7	3,8
<i>Trésorerie</i>	152	4,3	4,3	4,9
<i>Autres</i>	37	9,4	8,3	7,9

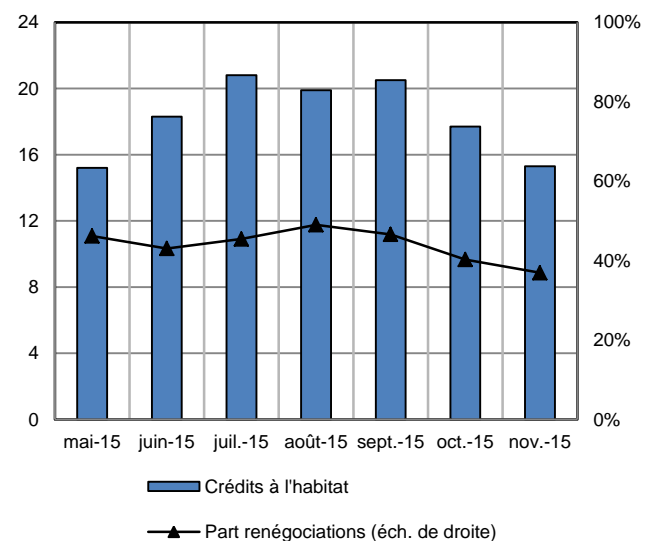
Variations d'encours mensuelles de crédits à l'habitat (données cvs)

(Variations d'encours en milliards d'euros, corrigées des opérations de titrisation et pertes sur créances irrécouvrables)



Crédits nouveaux à l'habitat et part des renégociations

(flux mensuels CVS en milliard d'euros, part non CVS en %)



Montant des crédits nouveaux (hors découverts, flux mensuels cvs (a))

(montant en milliards d'euros)	juin-15	juil-15	août-15	sept-15	oct-15	nov-15
- prêts amortissables à la consommation(b)	4,3	4,5	4,2	4,4	4,9	4,5
- crédits à l'habitat	18,3	20,8	19,9	20,5	17,7	15,3
- part de renégociation des crédits à l'habitat, non CVS (c)	43,0 %	45,5 %	49,0 %	46,6 %	40,3 %	37,0 %

Taux des crédits nouveaux (taux effectif au sens étroit, moyenne mensuelle)

(en pourcentage)	juin-15	juil-15	août-15	sept-15	oct-15(e)	nov-15(f)
crédits aux particuliers						
dont:						
- crédits à l'habitat à long terme à taux fixe	2,18	2,16	2,18	2,23	2,27	2,36
- crédits à l'habitat à court terme et crédits à l'habitat à taux variable	1,97	2,04	2,14	2,00	2,01	2,14
- prêts amortissables à la consommation(b)	4,47	4,33	4,57	4,44	4,32	4,66
- découverts aux particuliers(d)	7,01	6,68	6,78	6,82	6,56	6,58

(a) Le calcul des données CVS fait l'objet d'une mise à jour mensuelle prenant en compte les données du mois sous revue,

(b) Hors crédits renouvelables à la consommation

(c) Ratio des renégociations non CVS sur les crédits à l'habitat non CVS

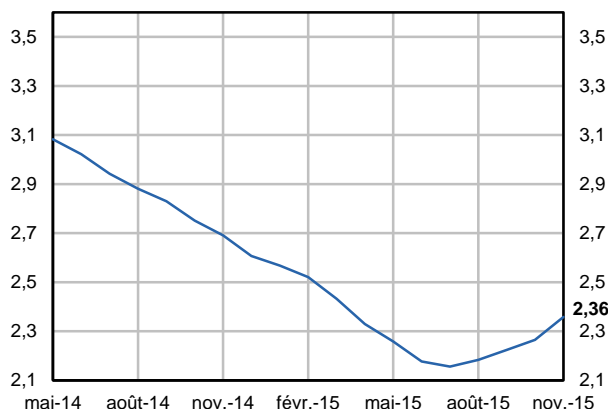
(d) Découverts : comptes ordinaires débiteurs + créances commerciales (escompte) + affacturage + crédits de trésorerie non échancés (dont utilisations d'ouvertures de crédits permanents),

(e) Données provisoires,

(f) Données révisées,

Taux des crédits nouveaux à l'habitat toutes durées

(Taux effectif au sens étroit, moyenne pondérée par les flux des taux à long terme et à court terme, en %)



Complément

Les 'particuliers' forment un sous-ensemble du secteur des 'ménages' qui inclut également les entrepreneurs individuels, Sont ici présentés les seuls crédits distribués aux particuliers par des Institutions Financières Monétaires résidentes.

Les taux de croissance des encours sont calculés en corrigeant les variations d'encours d'effets ne résultant pas de transactions économiques avec la clientèle, en particulier les opérations de titrisation et les passages en perte de créances irrécouvrables, En revanche, pour des raisons techniques, les effets des variations des cours de change ne sont pas corrigés.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE, Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG), Les renégociations comprennent également les rachats de crédits.

Les demandes d'abonnement aux Stat info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr